

L'économie frontalière franc-comtoise à la croisée des chemins

Étude - juin 2007

L'étude sur l'évolution de l'économie frontalière est le résultat d'une prise de conscience progressive qui est aujourd'hui devenue une attente explicite, voire même une exaspération ou une angoisse de la part de nombre de chefs d'entreprise.

Ainsi dès l'été 2004, l'étude sur les enjeux clé de l'économie du Doubs pointait la nécessité de faire du Jura franco-suisse une zone de développement équilibré pour éviter la fuite des entreprises et des salariés ... Les remontées quotidiennes issues des entreprises via la Force de contact et les informations recueillies auprès des organisations professionnelles et notamment l'UIMM, ont depuis confirmé avec vigueur et parfois virulence cette tendance.

Et pourtant la réalité de cette économie frontalière semble tissée de paradoxes. Certes des témoignages de plus en plus nombreux montrent une cohabitation économique difficile avec le voisin ou plutôt les cantons voisins helvétiques, mais le Haut-Doubs frontalier n'est-il pas dans les territoires les mieux lotis en termes de niveau de vie, avec un taux de chômage à presque 5% ?

Une chose était certaine à l'aube de cette étude : la frontière franc-comtoise et ses acteurs économiques entraînent en zone de tension et personne, collectivités, pouvoirs publics, consulaires, syndicats professionnels et interprofessionnels, associations de frontaliers, personne n'avait une vision des évolutions de ce territoire sur les 5 ou 10 prochaines années que chacun présentait pourtant comme décisives.

Face à cet état de fait et face à l'expression de plus en plus massive de ses ressortissants, la CCI du Doubs se devait de prendre l'initiative et d'y associer le plus largement possible les décideurs publics et économiques. C'est pour faire face à cette responsabilité qu'elle décida de lancer l'étude, dont la synthèse vous est présentée ici, avec l'appui, le cofinancement et le copilotage exemplaires de l'État, de la Région de Franche-Comté, du Conseil général du Doubs, et de la Caisse des Dépôts.

Le diagnostic proposé nous place devant une lourde responsabilité : faut-il laisser la situation actuelle perdurer au risque de voir la zone frontalière se fragiliser davantage ou réagir en adoptant une stratégie concertée et un plan d'action volontaire ?

2 questions clés

- La zone frontalière française, en apparence prospère, est-elle menacée de ruptures liées à sa dépendance vis-à-vis de la Suisse ?
- Peut-on dégager, sur une zone frontalière tissée de paradoxes et d'intérêts apparemment divergents, des enjeux, une vision commune, déclinables en axes de progrès ?



Une étude réalisée par les cabinets :

prognos

VIAREGIU
OUVREZ-VOUS L'EUROPE!

BESANÇON
MONTBÉLIARD
PONTARLIER





■ Le développement de l'emploi frontalier reste soutenu et concerne de plus en plus de métiers tandis que la précarisation des salariés s'accroît.

Si l'industrie métallurgique, l'horlogerie et les microtechniques concentrent la plupart des effectifs (>40%), la part des services est en forte progression (santé, hôtellerie/restauration...), de même que la construction.

La santé exceptionnelle et vraisemblablement durable de l'économie suisse voisine, en particulier dans l'industrie horlogère, met **la zone frontalière française sous tension**.

Le pouvoir d'achat moyen des frontaliers est en baisse, évolution qui risque de s'accroître du fait de l'ouverture européenne de juin 2007. En effet, les travailleurs de 17 pays de l'UE ont désormais accès au marché suisse.

Le risque de dumping social est bien réel : les employeurs suisses sont tentés par une baisse des salaires de la main d'œuvre française pour qui les revenus nets restent cependant attractifs. Cette tendance pose également question en Suisse où elle menace de façon croissante les travailleurs locaux les moins qualifiés.

Il faut ajouter qu'à compter de 2009, la **charge de l'assurance chômage des frontaliers** - sur la base de leur salaire suisse - **incombera exclusivement à l'Unedic**, dans le cadre des accords bilatéraux.

Part relative des secteurs d'activité dans la population des frontaliers et évolution

Metallurgie/Horlogerie/Microtechniques	40,7% →
Santé	9,2% ↗
Hôtellerie/Restauration	7,6% ↗
Construction/Bâtiment	6,7% ↗



■ Le commerce de détail connaît un dynamisme exceptionnel, sous dépendance,

dopé par le chiffre d'affaires suisse et le pouvoir d'achat frontalier. **Le risque de retournement est réel notamment du fait de l'évolution de l'offre côté suisse.**

L'attractivité des commerces français est aujourd'hui remarquable pour une clientèle suisse qui représente entre 20 et 30% du chiffre d'affaires, en particulier dans la grande distribution. **L'effet suisse peut être extrapolé jusqu'à 50%** si l'on prend en compte les achats effectués par les frontaliers eux-mêmes.

On constate également que les entreprises du commerce mesurent difficilement l'impact de la clientèle suisse sur leur activité, la plupart du temps par manque d'outils de suivi adaptés. Quoi qu'il en soit, **la dépendance globale est majeure et de plus en plus risquée pour un tissu commercial sur-équipé**, d'autant que l'on perçoit les premiers effets d'une contre-attaque de la distribution helvétique et l'implantation de « hard discounters » à proximité de la frontière, en territoire suisse.



La dévitalisation industrielle et la délocalisation sont enclenchées,

au risque de devenir irréversibles : le **déséquilibre de compétitivité social, fiscal** et le renforcement du « Swiss Made » correspondent à un **véritable rouleau compresseur**.

L'investissement se fait en Suisse¹ où les implantations en provenance de nombreux pays se multiplient.

On constate également que la zone française n'attire plus les entreprises étrangères ou nationales.

Les coûts du travail, côté employeur, s'avèrent à peu près équivalents de part et d'autre de la frontière. En revanche la différence de revenus nets pour les travailleurs frontaliers est très importante². **Les entreprises industrielles peinent donc à retenir les compétences.**

L'incitation à accompagner la main d'œuvre en s'implantant en Suisse voisine est renforcée par le **durcissement programmé du « Swiss Made »** dans l'horlogerie. En effet, la « marque suisse » fait vendre et les autorités helvétiques demandent aux entreprises d'accroître la part de la valeur ajoutée sur leur territoire. Si l'on ajoute à ces obligations **les incitations fiscales à l'implantation³** et les démarches de prospection volontaristes des cantons, les entreprises industrielles de la zone frontalière française sont donc fortement incitées à s'implanter en Suisse et à produire sur place.

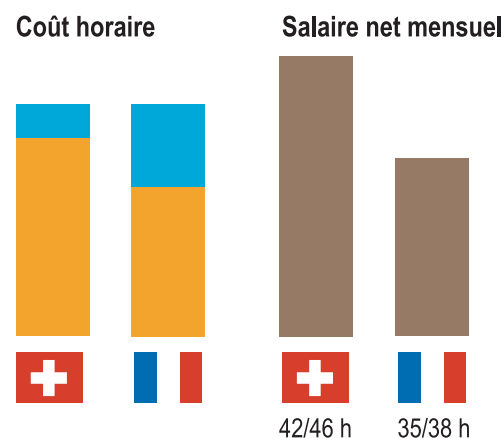
1. cf. étude 2006 de CCI International sur les projets d'implantation des entreprises industrielles du Doubs : la Suisse concentre plus d'1 projet sur 2 d'implantation en Europe.

2. Environ 50% supérieure à ceux de leurs homologues restés en France, en raison des charges sociales pesant sur le travail côté français, et ce malgré un franc suisse probablement sous-évalué, et compte tenu d'un volume d'heures de travail nettement supérieur.

3. Par exemple, l'exonération de taxe professionnelle.

Comparaison salariale France-Suisse

■ salaire net mensuel
■ charges sociales patronales
■ salaire brut



Source : UIMM



Immobilier : les Suisses achètent peu, les frontaliers tirent le marché à la hausse.

On note une augmentation des achats effectués par les Suisses, notamment depuis 2006. Leur part reste pourtant marginale, même si l'immobilier à l'achat reste largement meilleur marché en zone frontalière franc-comtoise.

À l'inverse, les travailleurs frontaliers investissent massivement dans les achats de biens et ce sont eux qui déterminent **un niveau de prix élevé à peu près équivalent à celui de Besançon**.

Parallèlement, les travailleurs locaux ont de plus en plus de mal à accéder à la propriété par manque de ressources adéquates, ce qui contribue à augmenter les risques de fracture sociale.

L'attractivité de l'immobilier locatif suisse est croissante et devrait donc favoriser, à terme, l'installation de citoyens français et européens sur place. Ils paieraient ainsi leurs impôts directement en Suisse et éviteraient les temps et les coûts de trajets.

Année	Transactions Zone frontalière (hors acheteurs suisses)	Zone frontalière Acheteurs suisses
1995	664	3
2000	2 871	11
2005	4 416	25

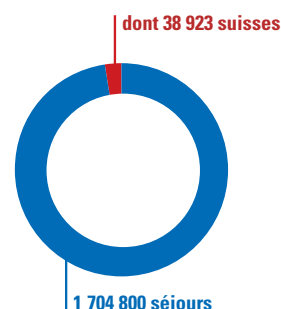
LE DIAGNOSTIC UNE ÉCONOMIE FRONTALIÈRE

Les Suisses contribuent peu à l'économie touristique franc-comtoise (hors restauration)

Selon les années considérées, les premiers touristes sont généralement les Allemands ou les Néerlandais. **Les Suisses viennent peu pour faire du tourisme**, sinon pour des séjours inférieurs à une journée, donc sans hébergement, et comprenant un repas au restaurant.

Cette situation est largement profitable à la restauration. Cependant, comme pour l'activité commerciale, les indicateurs précis manquent.

Séjours effectués en Franche-Comté



La zone n'est pas homogène, tant du côté français que du côté suisse.

Les zones d'emplois de **Belfort et Montbéliard** sont globalement peu touchées par le travail frontalier, à l'exception de la commune de **Delle** dont une part importante des résidents travaille en Suisse. La proximité immédiate du Canton du Jura, rural et peu peuplé, explique probablement le phénomène, combinée à une différence de savoir-faire industriels : les compétences de l'industrie automobile, omniprésentes sur le Pays de Montbéliard ne sont pas forcément très demandées dans le Jura voisin. Le commerce est globalement peu impacté.

La zone d'emploi de **Saint-Claude**, à l'exception des localités autour des Rousses ou de Morez, ne connaît pas non plus d'aspiration massive des compétences à destination de l'industrie suisse. L'activité commerciale est peu influencée du côté France.

C'est le département du Doubs qui concentre les effets, tout spécialement les zones de Morteau et de Pontarlier.

Sur **Morteau et le Pays Horloger**, on relève trois phénomènes :

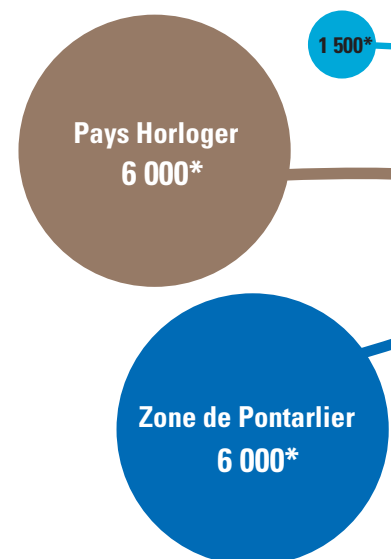
- l'**engorgement des infrastructures routières** devenues inadaptées aux flux croissants de frontaliers. La perspective de l'élargissement du Réseau Urbain Neuchâtelois en zone française pourrait être en partie une solution à ce problème.
- la **dévitualisation industrielle** et la **délocalisation** des entreprises en Suisse.
- Au niveau de l'activité commerciale, Morteau bénéficie sans doute insuffisamment et moins qu'auparavant de sa proximité avec la Suisse, notamment des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. On constate un phénomène « **d'éviction commerciale** » en partie au profit de Pontarlier.

C'est en effet sur **Pontarlier** que se cristallisent les multiples effets de la présence suisse :

- Sa population jeune est en augmentation régulière et illustre le **dynamisme économique** et l'attractivité de la ville.
- L'**offre commerciale est exceptionnelle, digne d'une agglomération de 100 000 habitants**. Elle a su s'adapter à une demande dopée par la présence suisse et à une zone de « chalandise » qui s'étend sur l'ensemble du Haut Doubs. Cette offre surabondante contribue au phénomène d'éviction autour de Morteau. Sa fragilité est réelle : elle dépend pour l'essentiel de facteurs exogènes et est exposée à un éventuel retournement de conjoncture et à la structuration de l'offre côté suisse.
- Pontarlier et la Communauté de Communes du Larmont doivent gérer le **risque croissant de fermeture de sites industriels à capitaux internationaux** représentant actuellement l'essentiel de l'emploi industriel. Cette menace est encore accrue par des questions d'infrastructures, d'accessibilité, comme l'élargissement de la RN 57, le maintien des gares TGV ou l'accès à une énergie gaz compétitive.

Zone de L

Zone de Mont



Nombre de frontaliers
*Chiffres arrondis

Pays Horloger :

- un engorgement des voies de communication
- une menace de dévitalisation et de délocalisation

Zone de Pontarlier :

- des sites industriels menacés
- un commerce dopé

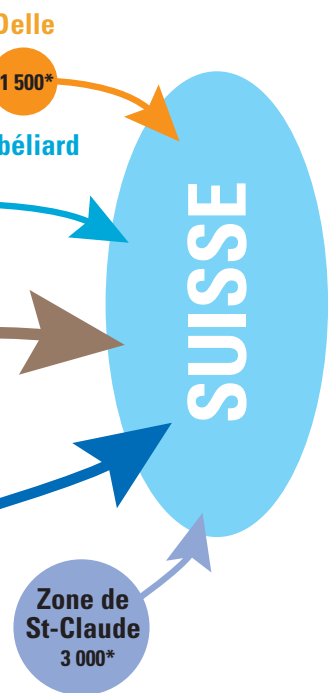
FRANC-COMTOISE À LA CROISÉE DES CHEMINS

■ Les accords bilatéraux sont mal connus en France.

Ils apparaissent déséquilibrés, profondément structurants, et font l'objet de toutes les attentions et d'un lobbying professionnel du côté suisse.

L'attention toute particulière apportée par les autorités helvétiques aux accords bilatéraux et à leurs déclinaisons opérationnelles interpelle. Ils déterminent désormais largement le cadre législatif et réglementaire des relations avec nos voisins. Ceci s'explique probablement par le fait que, **pour la Suisse, les relations avec l'Union Européenne sont un enjeu majeur**, vital, stratégique, ce que ne peut être la Suisse pour l'Union Européenne, d'autant que les outils mis en œuvre par l'Union sont plutôt destinés à favoriser le développement économique de pays moins riches. La diplomatie suisse apporte le plus grand soin à l'élaboration et au suivi des accords avec une préoccupation constante : la défense des intérêts helvétiques.

La stratégie suisse est le maintien organisé du statu quo, d'un rapport de force déséquilibré. Y contribue probablement un ensemble d'outils et d'initiatives de coopération transfrontalière paradoxalement conçus pour des partenaires en situation d'équilibre, qui en la situation actuelle, dispersent les volontés franc-comtoises.



EN RÉSUMÉ

Si les flux transfrontaliers apportent une forme de prospérité à la zone, il s'agit cependant de territoires à hauts risques :

- La **précarisation du travail frontalier** est en route, et les **coûts sociaux** d'un éventuel retournement de conjoncture en Suisse et donc d'un retour massif de frontaliers seraient quasi exclusivement à la charge de la France
- La **dévitilisation industrielle** est amorcée, principalement sous l'effet d'une concurrence fiscale et sociale réelle, déséquilibrée, durable, accélérée par le durcissement du « Swiss Made »
- La **vulnérabilité d'un commerce dopé** s'accroît (baisse du Franc suisse, renchérissement des frais de déplacement, implantation de hard discounters en Suisse voisine...), avec un risque de crash

Dans les conditions actuelles, les contraintes qui pèsent sur les territoires frontaliers francs-comtois ne peuvent favoriser leur développement autonome et durable.

La zone frontalière franc-comtoise réunit des espaces dépendants, sous influence, riches mais fragiles et dont l'avenir dépend quasi exclusivement de facteurs exogènes.



UN SCÉNARIO DE CONTINUITÉ

■ Des territoires frontaliers français en perte de vitesse, voire en rupture

Dans ce scénario, l'hypothèse retenue est qu'aucune politique ou action volontariste, nouvelle, concertée n'est mise en œuvre pour contrer les tendances mises en avant par le statu quo.

Des cantons frontaliers renforcés

Tout indique que la poursuite des avantages fiscaux accordés aux entreprises, la politique d'accueil volontariste, le dynamisme économique notamment dans les filières du luxe et de la haute horlogerie, contribueront à accentuer les déséquilibres et la dépendance des territoires frontaliers francs-comtois. Au cadre juridique et réglementaire déterminé par des accords bilatéraux favorables à la partie suisse, s'ajoutent une stratégie et une diplomatie offensives, construites et coordonnées.

Des territoires français de plus en plus fragilisés

La fuite des talents et des entreprises, principalement industrielles, va certainement s'accroître en raison :

- De la **persistance des disparités réglementaires, juridiques et fiscales**
- Du **manque croissant de ressources en main d'œuvre qualifiée**, exacerbé dans les métiers en tension (construction, hôtellerie/restauration, mécanique...)
- Du **durcissement du « Swiss Made »**
- De l'**enclavement persistant et du déficit d'investissement dans les infrastructures**

Et ce malgré l'accentuation des **handicaps du travail frontalier** :

- **Précarisation croissante et intérim, surendettement**
- **Exposition renforcée aux cycles économiques** et à la réglementation suisses

Le **risque de tensions au sein de la population** va donc probablement s'accroître :

- **Cohabitation frontaliers/non frontaliers** difficile (pouvoir d'achat, accès à la propriété...)
- **Nouveaux arrivants en provenance de toute l'Europe** dont l'intégration ne sera pas forcément facile (méconnaissance du « fait frontalier », difficultés d'insertion dans la vie locale...)

L'**activité commerciale, dopée, aurait du mal à s'adapter à une riposte suisse** notamment dans le hard discount.

Au final, **le niveau et la qualité de vie de la zone frontalière risquent de baisser** significativement à cause :

- D'une concurrence accrue sur le marché du travail frontalier, avec des salariés en provenance d'autres régions françaises ou, plus largement, de l'Union Européenne
- De l'accumulation anarchique de stratégies individuelles de maintien sur le marché du travail suisse « à tout prix¹ » dans des conditions dégradées (salaire, qualification...)

1. En raison du surendettement par exemple

UN SCÉNARIO DE RUPTURE

■ Rééquilibrer de manière volontariste le rapport de force économique et social avec la Suisse

Si la proximité suisse est, et a été, jusqu'à ce jour globalement un atout, la Suisse détermine l'avenir de la zone frontalière franc-comtoise, construit le sien en s'appuyant sur les savoir-faire de celle-ci et éventuellement sur ses capitaux.

Avec 18 000 frontaliers francs-comtois, un retournement de situation en Suisse serait catastrophique pour la Franche-Comté. Pour l'activité économique d'abord, mais surtout au niveau humain avec un coût social très élevé à la clé.

Un changement de regard, une rupture sont nécessaires.

Pour rééquilibrer progressivement les relations économiques et sociales et les partenariats transfrontaliers, les acteurs français et francs-comtois doivent, préalablement, se définir une stratégie efficace, déclinée dans un plan d'action coordonné autour de quelques grands axes.

Parmi les enjeux susceptibles de structurer ce plan d'action :

- Tirer parti de la croissance suisse pour **diversifier l'économie frontalière**, notamment vers le secteur tertiaire
- **Mettre en place les conditions d'une renégociation favorable des accords bilatéraux** et y contribuer
- **Conforter l'appui à l'association Luxe et Finition soignée**
- **Renforcer la compétitivité** comparée du territoire par rapport à la Suisse
- **Définir des objectifs et une stratégie** pour un partenariat équilibré pour le Pôle des Microtechniques
- ...

La définition de ce plan d'action - comportant un volet européen important - puis sa mise en œuvre, doivent être conduites par une véritable Task-Force fédérant les acteurs publics, associatifs et économiques francs-comtois, sous le parrainage de l'État et de la Région Franche-Comté.

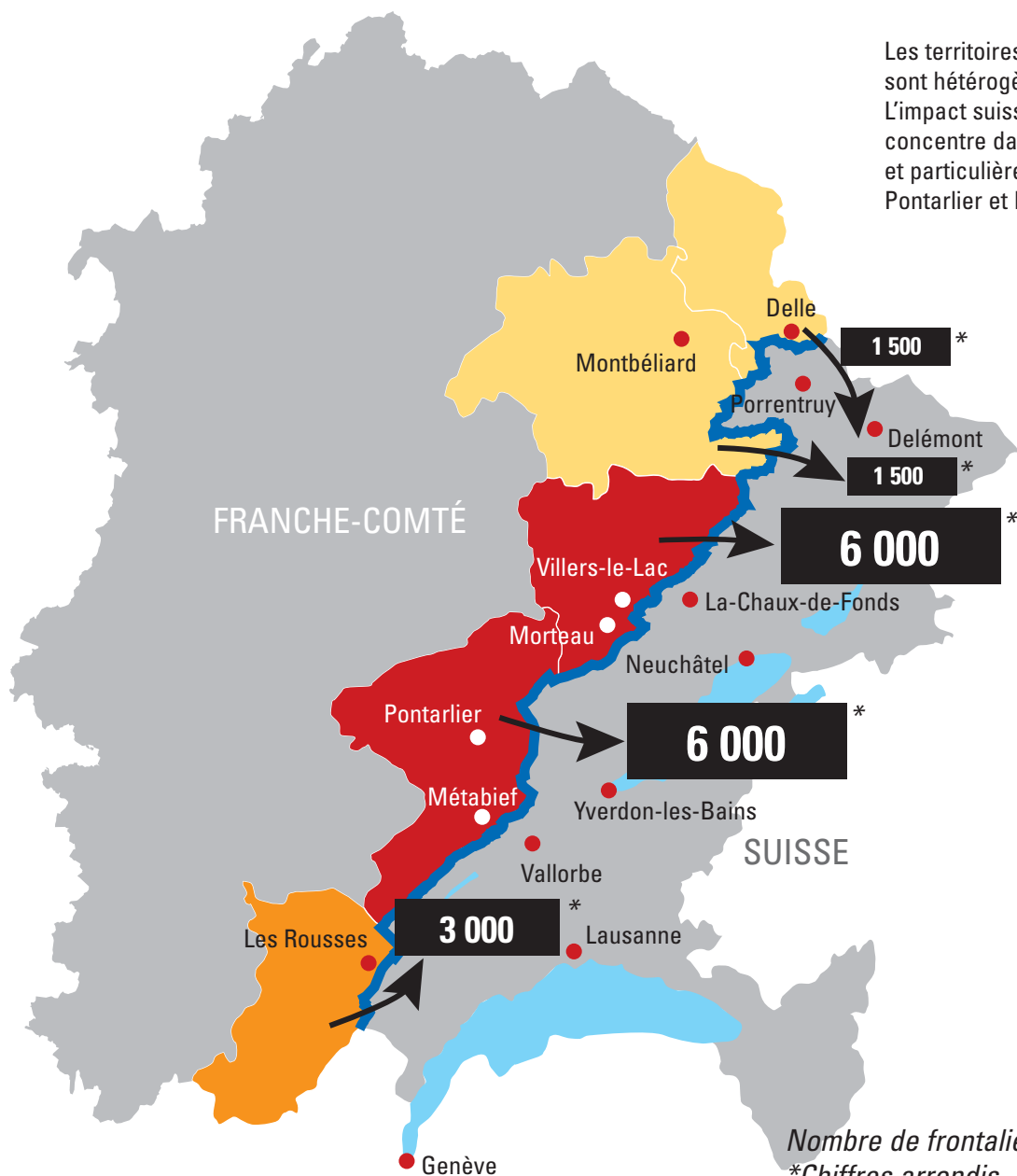
Les partenaires de l'étude





Impact de la Suisse sur la zone frontalière

Fort
 Moyen
 Faible



conception & réalisation : Communication - CCI du Doubs - 2007 - crédits photo : L.Chevrier

www.doubs.cci.fr



Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs
 46, avenue Villarceau
 25042 Besançon cedex
 Tél. : 33(0)3 81 25 25 25

Antenne de Montbéliard
 4, rue Jean Bauhin
 BP 17365
 25207 Montbéliard cedex
 Tél. : 33 (0)3 81 31 25 25

Antenne de Pontarlier
 16, rue du Vieux Château
 25300 Pontarlier
 Tél. : 33 (0)3 81 38 89 80